

A black and white photograph of two men from the chest up, holding a large white sign. The man on the left is a Black man with a short haircut, looking slightly to the right. The man on the right is a white man with curly hair, glasses, and a goatee, looking directly at the camera. The sign they are holding has the words "GAINS NETS" written in large, blue, hand-drawn style letters.

GAINS NETS

RÉSEAU JURIDIQUE CANADIEN VIH/SIDA | RAPPORT ANNUEL 2014-2015



Canadian HIV/AIDS
Legal Network | Réseau
juridique canadien
VIH/sida

TABLE DES MATIÈRES

GAINS NETS	3
DROITS DES FEMMES	4
DROITS DES LGBTI	6
POLITIQUES SUR LES DROGUES ET PRISONS	8
DROIT CRIMINEL ET NON-DIVULGATION DU VIH	10
COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES	12
LE RÉSEAU JURIDIQUE À TRAVERS LE MONDE	14
LA CAMPAGNE « DROIT(S) À L'INSTANT »	16
APERÇU DES FINANCES	17
REMERCIEMENTS	18



Réseau juridique canadien VIH/sida
1240, rue Bay, bureau 600 | Toronto (Ontario) M5R 2A7
info@aidslaw.ca | www.aidslaw.ca

GAINS NETS

Faire changer les lois et politiques qui piétinent les droits humains et qui empêchent d'adopter des réponses sensées à l'épidémie mondiale du VIH est une tâche difficile. Mobiliser le soutien et transformer des cœurs et des esprits peut s'avérer plus difficile encore. Mais c'est exactement ce à quoi le Réseau juridique canadien VIH/sida est engagé, tant et aussi longtemps que nécessaire, pour faire en sorte que les droits humains soient à l'avant-plan et au cœur des efforts pour éradiquer le VIH et le sida.

Bref, nous travaillons à longue échéance. Et cette année nous sommes fiers de partager certains faits saillants des gains cruciaux que nous avons marqués, dans nos quatre domaines prioritaires, souvent en collaboration avec nos chers partenaires et sympathisants.

Au Canada et à l'étranger, nous procédons à des recherches et analyses novatrices ainsi qu'à des affaires de contentieux qui font jurisprudence, toujours en complétant ces travaux par un plaidoyer stratégique, une éducation du public et une mobilisation communautaire.

Cette année, nous avons eu la fierté d'intervenir dans l'affaire *Carter c. Canada*, sur la mort assistée, qui a conduit à une décision marquante de la plus haute cour au Canada confirmant l'autonomie personnelle dans les décisions médicales sur la vie et la mort, y compris pour les personnes vivant avec le VIH. Toujours au Canada, nous poursuivons nos efforts en collaboration avec les travailleuse(-eur)s du sexe et d'autres alliées, de même que notre soutien aux avocats de la défense pour contrer des poursuites criminelles injustes à l'égard de personnes vivant avec le VIH.

Plus loin d'ici, nous avons fait progresser les toutes premières affaires soumises à la Cour européenne des droits de l'homme pour contester la prohibition criminelle de la méthadone, par la Russie, comme étant une violation des normes et traités internationaux en matière de droits humains. Et nous avons élargi notre travail à la région des Caraïbes, par des exercices stratégiques avec des partenaires du terrain, quant aux meilleurs moyens de protéger les droits humains des personnes LGBTI aux prises avec la criminalisation, la discrimination et la violence.

Nous avons également donné le coup d'envoi à notre site Web nouvellement remodelé, qui offre encore plus de ressources éducatives sur les droits humains, dans plus de langues. Nous vous invitons à nous visiter en ligne et à fouiller plus profondément dans les travaux que nous avons réalisés cette année.

Nous n'aurions pu accomplir tout cela sans votre soutien. Ayant subi il y a quelques années des coupes financières considérables et soudaines, nous avons réussi à maintenir, voire élargir, notre travail — et nous avons des plans ambitieux pour l'avenir. Nous vous exhortons à être des nôtres alors que nous poursuivons d'autres gains nets (et à mobiliser d'autres appuis pour le Réseau), dans l'année à venir : participez à la campagne « Droit(s) à l'instant », que nous venons de lancer. Votre engagement aux droits humains est plus important aujourd'hui que jamais.

Richard Elliott, directeur général

James (« Jim ») Burns, président du conseil d'administration

DROITS DES FEMMES

« Les femmes sont de plus en plus affectées par le VIH, pour plusieurs raisons complexes », affirme Anne Marie DiCenso, ex-directrice générale du PASAN (Réseau d'action et de soutien des prisonniers et prisonnières vivant avec le VIH/sida) et directrice de la santé et du développement communautaires aux Centres de santé communautaire du Centre de Toronto. « En tant que femmes, nous rencontrons de la discrimination systémique, de la pauvreté, de la violence et un manque d'accès aux services essentiels — ce qui nous expose à des risques inutiles et catalyse l'épidémie du VIH, ici et ailleurs. »

Les voix des femmes sont trop souvent réduites au silence ou ignorées. Les femmes touchées par des enjeux liés à la criminalisation de la non-divulgence du VIH, les travailleuses du sexe, les femmes qui consomment des drogues et les détenues sont marginalisées et stigmatisées — et leurs défis particuliers sont négligés et oubliés —, ce qui les met directement en danger.


Le Réseau juridique accomplit un travail extraordinaire avec et pour les femmes vivant avec le VIH et affectées par celui-ci. Je suis fière d'en être partenaire.

« J'ai passé une grande partie de ma carrière à défendre l'idée que les voix des femmes doivent être entendues », note Anne Marie. « Le Réseau juridique accomplit un travail extraordinaire avec et pour les femmes vivant avec le VIH et affectées par celui-ci. Je suis fière d'en être partenaire. »

Engagé au respect des droits humains de toutes et tous, le Réseau juridique s'est uni à des alliées des travailleuses du sexe pour bâtir une vive opposition au Projet de loi C-36, soi-disant *Loi sur la protection des collectivités et des personnes victimes d'exploitation*, entrée en vigueur en décembre 2014. Nous avons coécrit (avec la Pivot Legal Society et Stella, un organisme de défense des droits des travailleuses du sexe) un document de questions et réponses mettant en lumière les nombreux préjudices à présent enchâssés dans cette loi malavisée.

Nous continuons de collaborer avec nos alliés à encourager la non-application de cette loi au palier provincial, et à mobiliser la communauté et d'autres appuis aux droits des travailleuses du sexe — y compris, éventuellement, à la décriminalisation des travailleuses du sexe, de leurs clients et de leurs lieux de travail. Dans notre Zone de réseautage sur les droits de la personne au Congrès SIDA 2014, nous avons présenté des histoires de réussite mondiales et élaboré des stratégies avec des partenaires internationaux pour maintenir la pression en faveur des droits des travailleuses du sexe.

Entre-temps, la criminalisation injuste de la non-divulgence du VIH a des implications particulières pour les femmes; le Réseau juridique prend les devants pour stimuler de nouvelles conversations et une pensée juridique novatrice. En avril 2014, nous avons convoqué d'éminentes universitaires féministes, des intervenants de première ligne, des activistes et des experts juridiques à un dialogue avant-gardiste sur l'utilisation malavisée des lois relatives à l'agression sexuelle dans les affaires de non-divulgence du VIH. Cette approche dangereuse exagère la portée du droit criminel au détriment des personnes vivant avec le VIH et compromet les définitions légales du consentement, durement gagnées, qui visent à protéger l'autonomie sexuelle des femmes. Nous travaillons à contester ce cadre juridique très problématique.



De mauvaises lois
menacent
LES DROITS
et
LA SANTÉ
DES FEMMES

DROITS DES LGBTI

« Être vu est la première étape pour revendiquer ses droits humains », affirme Maurice Tomlinson, avocat, conférencier en droit, activiste de premier ordre sur les enjeux liés au VIH et aux personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles, transgenres et intersexuées (LGBTI) dans la Caraïbe, et nouveau venu dans l'Unité de la recherche et des politiques du Réseau juridique. « Mais une grande partie de la société caraïbienne veut garder les personnes LGBTI invisibles, en répondant à leur existence par le déni, la discrimination et la violence brutale. »

Poussées dans la clandestinité par la peur, les personnes LGBTI de la Caraïbe sont incapables de revendiquer leurs droits humains les plus fondamentaux de développer des relations intimes ou d'accéder à des services pour protéger leur santé et leur bien-être. Il en résulte une crise de droits humains et de santé publique.

« Au Réseau juridique, nous travaillons à rendre visibles les personnes LGBTI de la Caraïbe aux yeux des législateurs, des responsables de l'application de la loi et de la communauté générale, et ainsi, à donner un visage humain à leur persécution injuste et abusive », explique Maurice.

« Nous travaillons à rendre visibles les personnes LGBTI de la Caraïbe aux yeux des législateurs, des responsables de l'application de la loi et de la communauté générale, et ainsi, à donner un visage humain à leur persécution injuste et abusive. »

Notre stratégie à multiples facettes contre l'homophobie et la stigmatisation inclut des efforts ciblés de litige et de sensibilisation. Nous collaborons avec la société civile locale à plusieurs affaires clés devant les tribunaux, notamment l'appel (qui sera entendu en juillet 2015) du jugement d'une cour inférieure ayant autorisé des diffuseurs télé de la Jamaïque à refuser une publicité promouvant le respect des droits des personnes gaies.

Nous avons également offert une formation très appréciée de sensibilisation aux enjeux LGBTI à des agents de police du Suriname; des

efforts semblables sont déjà prévus ailleurs dans la région. L'indifférence policière à l'égard de la violence subie par les personnes LGBTI est un important facteur qui dissuade celles-ci de signaler et de tenir responsables les auteurs de tels actes. Notre formation aux policiers vise à humaniser les personnes LGBTI, à abolir les stéréotypes et à développer parmi le personnel d'application de la loi une appréciation de la véritable universalité des droits humains.

Ce travail crucial concorde avec l'attention croissante du Réseau juridique à la santé et à la justice pour les LGBTI à travers le monde. Nous avons récemment intensifié notre implication auprès des responsables des politiques, à l'échelle nationale, en particulier pour influencer la réponse des politiques étrangères canadiennes aux violations des droits des LGBTI. À cette fin, le Réseau juridique est devenu membre fondateur de la nouvelle « Initiative pour la dignité », un réseau d'organismes et d'individus des quatre coins du pays qui œuvrent à encourager une voix canadienne plus forte et plus stratégique au sujet des enjeux de droits de la personne touchant les communautés LGBTI dans le monde.



DÉFENDONS
les droits humains des
PERSONNES LGBTI,
ici et dans le monde.

POLITIQUES SUR LES DROGUES ET PRISONS

« Une peine d'emprisonnement ne devrait pas entraîner une interruption des soins de santé », signale Seth Clarke, coordonnateur du développement communautaire fédéral pour PASAN, un organisme qui offre aux détenus et ex-détenus une éducation et du soutien concernant les enjeux liés au VIH, au virus de l'hépatite C (VHC) et à la réduction des méfaits.

Pourtant, les prisons canadiennes persistent à refuser aux détenus un niveau de soins de santé équivalant à celui offert dans la communauté — y compris l'accès à des seringues stériles pour l'injection. En réponse à cette violation du droit à la santé et des droits humains, Seth collabore à un litige phare du Réseau juridique qui, en cas de victoire, obligera le gouvernement fédéral à créer des programmes de seringues en prison (PSP).

« Le Réseau juridique est un partenaire indispensable, pour un projet d'une telle ampleur », ajoute Seth. « Il apporte une énergie inlassable, une perspicacité juridique et une infaillible attention aux besoins des personnes dont les vies sont les plus menacées. »

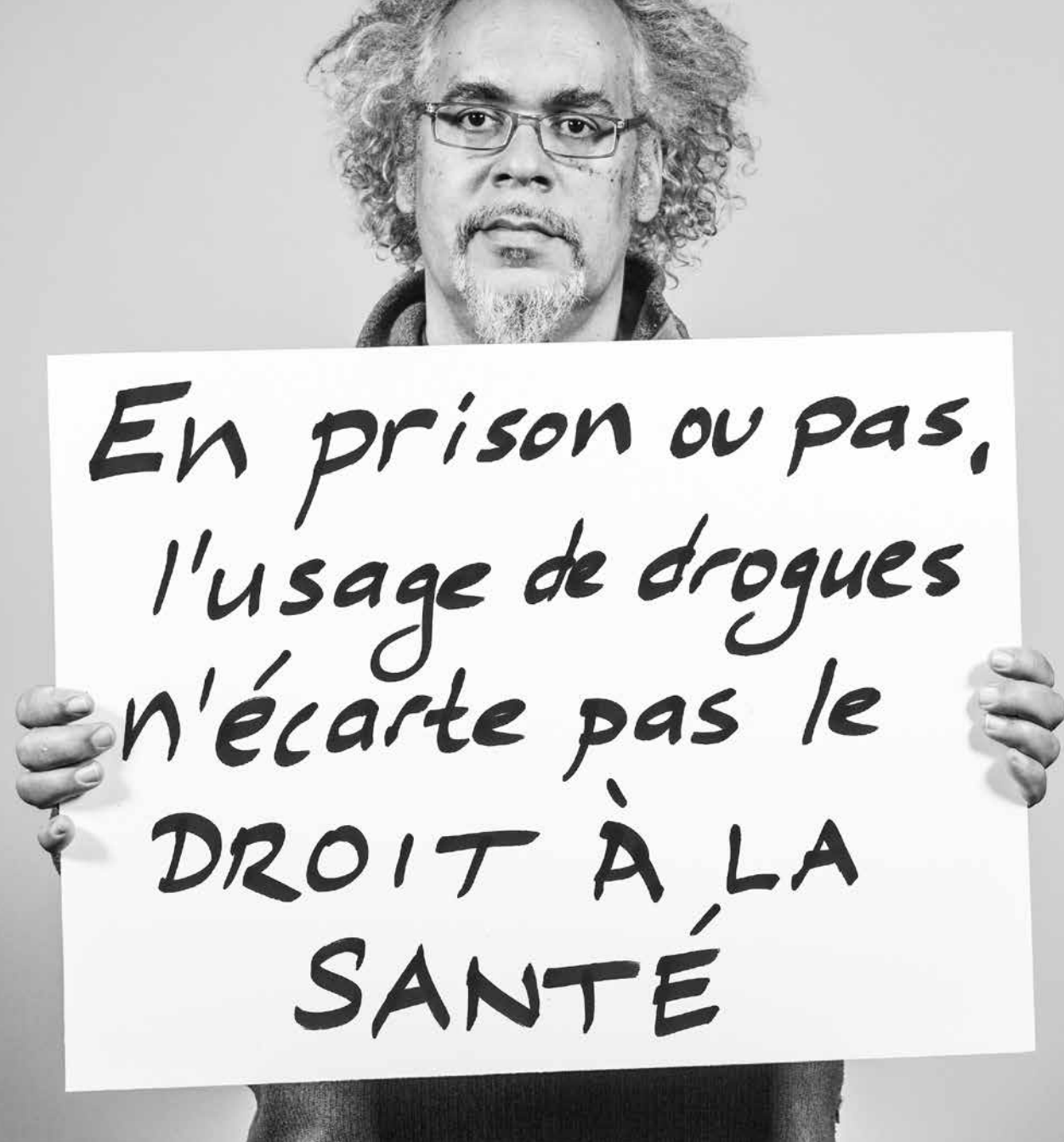
Le Réseau juridique apporte une énergie inlassable, une perspicacité juridique et une infaillible attention aux besoins des personnes dont les vies sont les plus menacées.

Malgré la complexité et le coût de sa préparation, la contestation constitutionnelle pour les PSP n'est qu'un aspect de l'intervention du Réseau juridique dans le domaine des politiques sur les drogues. En prison comme à l'extérieur, les personnes qui consomment des drogues sont la cible d'horribles violations de droits humains. Le gouvernement fédéral, défiant une décision favorable de la Cour suprême du Canada en 2011, a poursuivi sa campagne pour bloquer des services de consommation supervisée (SCS) — comme l'Insite de Vancouver —

en déposant le malavisé Projet de loi C-2. Nous avons lutté avec acharnement, de pair avec la Coalition canadienne des politiques sur les drogues et d'autres alliés, pour injecter de la raison dans le débat et pour contrer l'angle anti-scientifique du gouvernement, dans son Projet de loi, et sa stigmatisation des personnes qui consomment des drogues.

À l'échelle internationale, nous avons maintenu notre présence en Russie, en collaborant avec des personnes qui consomment des drogues et leurs réseaux de soutien, et en engageant plusieurs contestations de politiques punitives sur les drogues devant des cours domestiques et la Cour européenne des droits de l'homme. À l'occasion de la réunion de la Commission des stupéfiants, à Vienne, nous avons co-organisé un événement sur la nécessité d'une approche de santé publique aux drogues. À Toronto, nous avons tenu un événement public avec Sir Richard Branson, commissaire à la Commission mondiale pour la politique des drogues, afin de dénoncer les effets dévastateurs de l'échec qu'est la « guerre aux drogues ».

Par toutes ces activités, et d'autres encore, nous préparons le terrain pour avril 2016, moment où l'Assemblée générale de l'ONU tiendra une session extraordinaire sur les drogues — une occasion de plaider, au Canada et à l'étranger, pour des politiques sur les drogues qui soient fondées sur des données probantes, la santé et les droits humains.



DROIT CRIMINEL ET NON-DIVULGATION DU VIH

« Le droit criminel doit suivre le rythme de la science du VIH », signale Cynthia Fromstein, avocate de la défense représentant des personnes vivant avec le VIH dans des affaires de non-divulgence. « Puisque des juges et des procureurs comprennent mal la science de la transmission, des personnes vivant avec le VIH font l'objet d'accusations criminelles parmi les plus graves, pour des allégations de non-divulgence de leur statut VIH avant un rapport sexuel consensuel, même si elles avaient pris des précautions. »

Cynthia, à l'instar du Réseau juridique, s'est réjouie de la publication, en mai 2014, d'un énoncé marquant de consensus, appuyé par plus de 70 experts scientifiques à travers le Canada, décrivant la possibilité de transmission du VIH (de faible à nulle) dans diverses situations. Par cet énoncé, de nombreux experts scientifiques canadiens du VIH se joignent au nombre croissant d'intervenants préoccupés par la criminalisation excessive, confirmant la position que nous avons déjà maintes fois fait valoir en cour : le droit canadien actuel va trop loin et détruit des vies.

« L'énoncé de consensus pourrait être un puissant outil de preuve pour réduire le nombre de condamnations injustes de personnes vivant avec le VIH. »

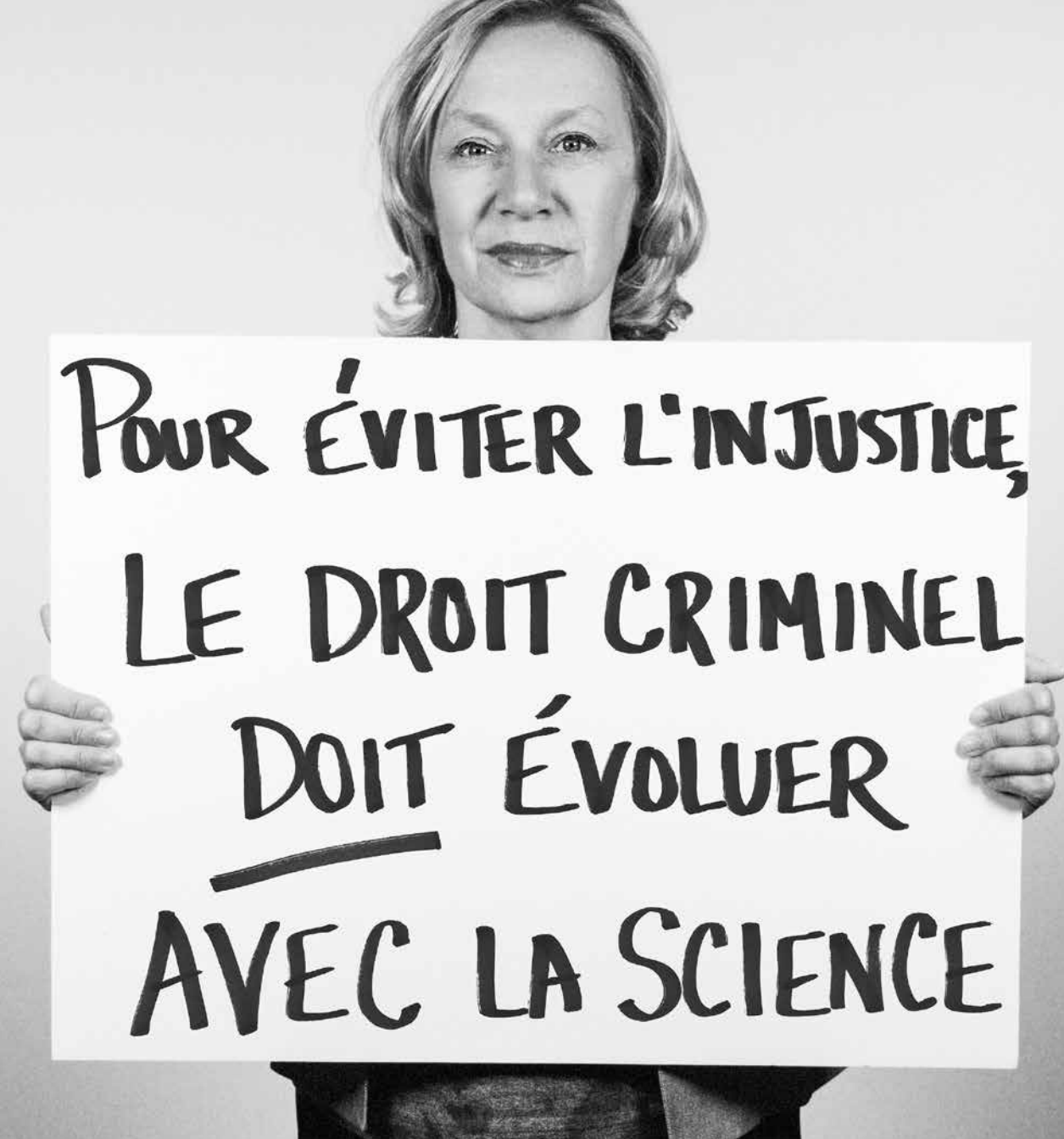
« Je crois que l'énoncé de consensus pourrait être un puissant outil de preuve pour réduire le nombre de condamnations injustes de personnes vivant avec le VIH », affirme Cynthia. « J'espère qu'il déclenchera un changement, dans les tribunaux, pour mettre la loi à l'heure de la science médicale. »

Engagé à publiciser et à disséminer l'énoncé, le Réseau juridique y a attiré une vaste couverture médiatique lors de sa publication. Nous l'avons cité dans deux interventions devant la Cour suprême du Canada et

continuons de le promouvoir dans nos travaux consultatifs auprès d'avocats de la défense. Nous avons également organisé des ateliers à travers le pays — dont un à Winnipeg, animé par Cynthia — pour présenter l'énoncé aux avocats de la défense et leur offrir d'autres ressources pour les aider à représenter des clients vivant avec le VIH.

Ces ateliers ont été un complément à notre série régulière de séminaires de formation. De Victoria, C.-B., à Saint-Jean, N.-B., nous avons renseigné les avocats et les intervenants en soutien communautaire sur un éventail de sujets, notamment les implications des récentes décisions de la Cour suprême se rapportant au VIH et les droits des personnes vivant avec le VIH en milieu de travail. Nous avons également produit dans plusieurs langues une série de ressources éducatives (« Connaître ses droits ») abordant les droits à la vie privée et les obligations de divulgation des personnes vivant avec le VIH dans la vie quotidienne.

Ces quelques exemples offrent un aperçu de l'approche du Réseau juridique : forger des alliances avec des avocats de la défense dévoués et des militants pour les droits des femmes, et disséminer des analyses juridiques et des recherches scientifiques à la fine pointe, afin de freiner le recours excessif au droit criminel à l'encontre des personnes vivant avec le VIH, au Canada.



COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES

« Les personnes autochtones revendiquent une place à la table », affirme Trevor Stratton, coordonnateur du Groupe de travail autochtone international sur le VIH et le sida, une initiative gérée par le Réseau canadien autochtone du sida (RCAS). « Les communautés autochtones sont surreprésentées dans les statistiques sur le VIH, le VHC, la stigmatisation et la discrimination, mais nos voix continuent d'être exclues des décisions de politiques qui nous affectent le plus. »

Depuis plus d'une décennie, le Réseau juridique travaille en partenariat avec le RCAS, en mettant à profit son expertise juridique pour soutenir des initiatives autochtones d'éducation et de plaidoyer, et en veillant à ce que les préoccupations de droits de la personne qui sont centrales à la réponse au VIH dans les communautés autochtones éclairent nos efforts de recherche, d'éducation et de plaidoyer.

« Nous récrivons l'histoire des communautés autochtones du Canada, qui a trop longtemps eu une thématique de déficit, et nous la remplaçons par un récit d'atouts, d'idées et d'expertise autochtones. »

« Avec des alliés comme le Réseau juridique, nous récrivons l'histoire des communautés autochtones du Canada, qui a trop longtemps eu une thématique de déficit, et nous la remplaçons par un récit d'atouts, d'idées et d'expertise autochtones. »

En 2014-2015, le Réseau juridique a apporté une perspective juridique et de droits de la personne à diverses initiatives conçues par des communautés autochtones, pour les appuyer. Lors de la conférence annuelle de renforcement des capacités du RCAS (« Pratiques sages »),

nous avons présenté un atelier conjoint pour déterminer le type d'information sur les enjeux juridiques et de droits humains dont ont besoin les personnes autochtones vivant avec le VIH et/ou le VHC et leurs fournisseurs de services. À la lumière de cette évaluation, nous entamons un projet pluriannuel pour produire conjointement une série de ressources informatives adaptées aux besoins des communautés autochtones, en commençant par un document de questions et réponses sur la divulgation du VIH et le droit.

De plus, nous avons collaboré étroitement à la Semaine de sensibilisation au sida chez les Autochtones, lors de laquelle nous avons coparrainé un événement d'un jour à Toronto et participé à une discussion de panel sur les défis de droits de la personne dans les communautés indigènes. Nous avons fait valoir cet enjeu sur la scène mondiale dans notre Zone de réseautage sur les droits de la personne, au Congrès SIDA 2014, en convoquant des participants du Canada, de la Nouvelle-Zélande et du Guatemala à un panel interactif sur les droits des personnes indigènes. Cette séance a été une tribune attestant que le Gouvernement du Canada n'est pas le seul qui manque à ses obligations relatives aux droits de la personne, et mettant en relief la résilience extraordinaire des peuples indigènes autour du monde.



LE RÉSEAU JURIDIQUE À TRAVERS LE MONDE

Outre son important point de mire sur le Canada, le Réseau juridique maintient une présence internationale qui grandit d'année en année. Que ce soit en engageant un litige dans la Caraïbe, en offrant une formation sur les droits de la personne à de hauts dirigeants du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme ou en recommandant à des militants des stratégies de pression pour des protections juridiques des droits humains relatifs au VIH au Costa Rica, nos travaux de 2014–2015 se sont étendus à 25 pays, sur 4 continents.

SUISSE

Depuis décembre 2013, nous agissons à titre de Secrétariat du Groupe de référence de l'ONUSIDA sur le VIH et les droits de l'homme, une instance indépendante d'experts conseillant l'ONUSIDA sur les façons de protéger et de promouvoir les droits humains en lien avec le VIH. Voir www.hivhumanrights.org.

JAMAÏQUE

En collaboration avec la société civile locale, nous avons engagé une contestation judiciaire en appel d'une décision discriminatoire d'une cour jamaïcaine selon laquelle des diffuseurs télévisuels peuvent rejeter une publicité promouvant le respect des droits des personnes gaies — un aspect de notre campagne régionale pour la protection des droits humains des LGBTI.

CÔTE-D'IVOIRE, GHANA, TOGO, BÉNIN ET NIGERIA

Promouvant l'égalité des sexes et d'autres droits de la personne, nous avons fourni un soutien technique à l'Organisation du corridor Abidjan-Lagos, qui travaille à la prévention, aux soins et aux traitements pour le VIH dans le corridor de transport et de commerce traversant la Côte-d'Ivoire, le Ghana, le Togo, le Bénin et le Nigeria.

AUSTRALIE

À l'occasion de SIDA 2014, le Congrès international sur le sida à Melbourne, Australie, nous avons une fois de plus coparrainé (avec l'AIDS and Rights Alliance of Southern Africa) la Zone de réseautage sur les droits de la personne — quatre jours de visionnements, de discussions de panel et d'occasions interactives d'éducation et de plaidoyer — qui a connu un vif succès.

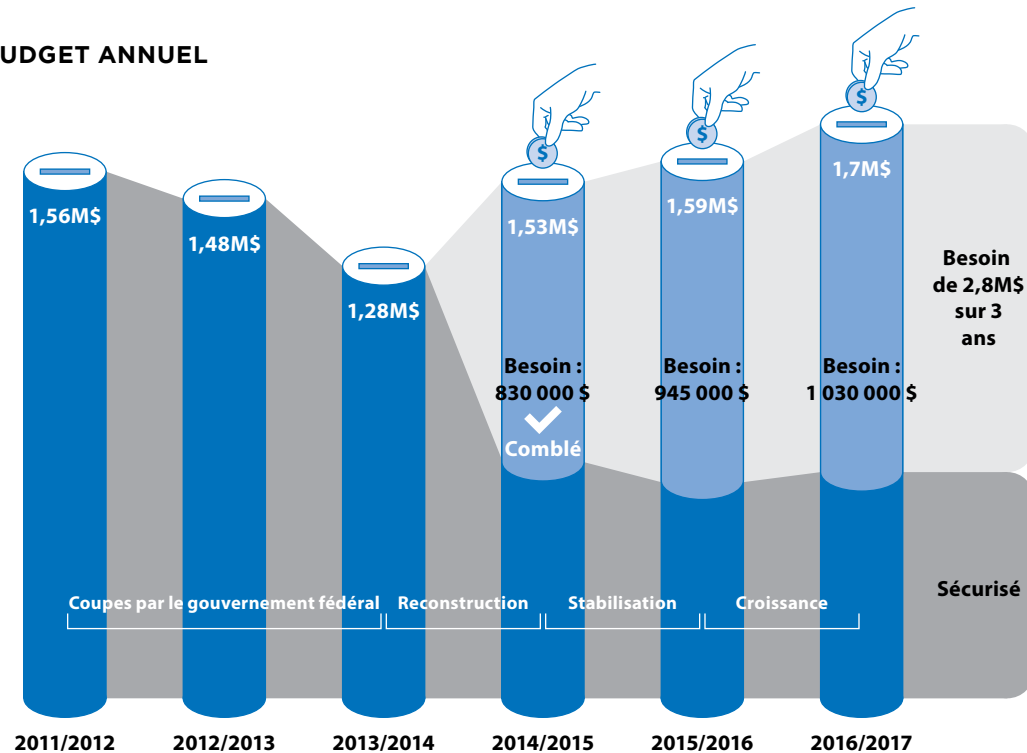
RUSSIE

Notre travail pour les personnes qui consomment des drogues en Russie inclut la provision de soutien technique à un programme d'« avocats de rue » habilitant des intervenants de proximité et des personnes qui consomment des drogues à la défense des droits. Nous engageons également d'importants litiges en matière de droits de la personne aux paliers local, régional et international.

LA CAMPAGNE « DROIT(S) À L'INSTANT »

Lancé en avril 2014, « Droit(s) à l'instant » est une vaste campagne visant à développer un programme de collecte de fonds à long terme, durable et intégré pour appuyer les objectifs de politiques de 2014-2017 du Réseau juridique. En date de juin 2015, nous avons atteint près de 60 p. cent de notre objectif de 3 millions \$. Les contributions à la campagne « Droit(s) à l'instant » nous aideront à susciter des changements durables aux lois, aux politiques et aux pratiques, pour améliorer les vies de milliers, voire de millions, de personnes.

BUDGET ANNUEL



APERÇU DES FINANCES

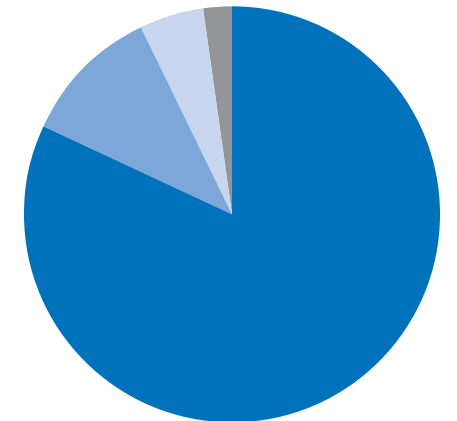
RÉSUMÉ DES ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS

EXERCICE SE TERMINANT LE 31 MARS 2015

	2015	2014
	\$	\$
REVENUS		
Subventions	1 222 361	1 132 735
Frais de consultation	159 350	74 862
Dons	91 897	47 351
Cotisations	9 300	12 025
Intérêt et autres	33 477	11 116
TOTAL DES REVENUS	1 516 385	1 278 089
DÉPENSES		
Personnel et honoraires professionnels	1 136 046	924 259
Déplacements	101 070	103 916
Événements et prix	43 189	43 489
Communications et information	40 787	42 814
Litiges stratégiques	14 931	2 663
Loyer et entretien	89 212	93 063
Matériel et dépenses de bureau	45 244	39 468
Amortissement	5 801	6 032
Autres	25 228	21 255
TOTAL DES DÉPENSES	1 501 508	1 276 959
ACTIF NET	107 419	92 542

UTILISATION DE NOS FONDS

Activités de bienfaisance	82%
Administration	11%
Collecte de fonds	5%
Autres	2%



THANKS

Sincere thanks to our extraordinary collaborators for playing such an important role in our success

ADVOCATES CIRCLE / CERCLE DES PORTES- FLAMBEAU

James ("Jim") Burns,
co-chair / coprésident
Rebecca Cook
R. Douglas Elliott
Michael Feder
Stephanie Dickson
Derek Hodel
Stephen Lewis
Peter McKnight
Ron Rosenes
Lori Stoltz, co-chair
/ coprésidente

BOARD OF DIRECTORS / CONSEIL D'ADMINISTRATION

Andrew Beckerman
William Booth
James ("Jim") Burns,
Chair / président
Rosemary Fayant
Marilou Gagnon, Vice-
chair / vice-présidente
Louis Letellier de St. Just
Maria Nengeh Mensah
Daria Ocheret
David Olson, Treasurer
/ trésorier
Ryan Peck, Secretary
/ secrétaire
Christine Vézina
Jessica Whitbread

STAFF / PERSONNEL

Janet Butler-McPhee,
Director of
Communications and
Advocacy / directrice
des communications
et du plaidoyer
Stéphanie Clavaz-
Loranger, Senior
Policy Analyst /
analyste principale
des politiques
Sandra Ka Hon Chu,
Co-Director Research
and Advocacy /
codirectrice de
la recherche et
du plaidoyer
Richard Elliott,
Executive Director /
directeur général
Mikhail Golichenko,
Senior Policy Analyst
/ analyste principal
des politiques
Terry Gould, Program
Support Manager /
gestionnaire du soutien
aux programmes
Cécile Kazatchkine,
Senior Policy Analyst
/ analyste principale
des politiques
Lauryn Kronick,
Communications
and Outreach
Officer / agente des
communications et
du rayonnement

Kaila Mintz, Project
Coordinator /
coordonnatrice
de projet
Kimahli Powell, Director
of Development and
Outreach / directeur
du développement
et rayonnement
Avril Robinson, Program
and Outreach
Assistant / adjointe
aux programmes et
au rayonnement
Doriana Schiavi, Finance
and Advocacy /
gestionnaire
des finances
Vajdon Sohaili,
Communications
Specialist / spécialiste
des communications
Alison Symington,
Co-Director Research
and Advocacy /
codirectrice de
la recherche et
du plaidoyer
Maurice Tomlinson,
Senior Policy Analyst
/ analyste principal
des politiques

DONORS / DONATEURS

LEADERSHIP CIRCLE / CERCLE DU LEADERSHIP

AIDS-Free World
Andrew Beckerman
Denise Becker

REMERCIEMENTS

Sincères remerciements à nos formidables collaborateurs, pour leurs grandes contributions à nos réussites

Broadway Cares/Equity
Fights AIDS, Inc.
James ("Jim") Burns
City of Toronto, Investing
in Neighbourhoods
initiative
Rebecca Cook
Department of
Sociology, York
University
Edmonton Community
Foundation
Joanne Csete
Howard and
Patricia Elliott
Richard Elliott
Elton John AIDS
Foundation
Global Fund to Fight
AIDS, Tuberculosis
and Malaria / Fonds
mondial de lutte contre
le sida, la tuberculose
et le paludisme
Government of Canada,
Canada Summer
Jobs initiative /
Gouvernement du
Canada, initiative
Emplois d'été Canada
Derek Hodel
Law Foundation of
Ontario / Fondation
du droit de l'Ontario
Levi Strauss Foundation
MAC AIDS Fund
Beverly and Casey
McKibbon

Margaret (Peggy) Millson
Ontario Ministry
of Citizenship,
Immigration and
International Trade
/ Ministère des
Affaires civiles,
de l'immigration
et du Commerce
international
de l'Ontario
Open Society
Foundations
Open Society Initiative
for West Africa
Public Health Agency
of Canada / Agence
de la santé publique
du Canada
Simone de Beauvoir
Institute, Concordia
University / Institut
Simone de Beauvoir,
Université Concordia
UNAIDS / ONUSIDA
What Works
Association, Inc.

DEFENDERS' CIRCLE / CERCLE DE DÉFENSEURS

Myrtle Blinn
Christine Burton
Wilfred Butler
Ruth Carey
Walter Cavalieri
Robert Champagne
Sarah Chow
Morgan Craig

Theodore de Bruyn
Laurie Edmiston
Cynthia Fromstein
Marilou Gagnon
Jennifer Kilty
Judi MacLeod
Maria Nengeh Mensah
Justin Noble
Annika Ollner
David Olson
Katrina Pacey
David Patterson
Michelle Proctor-Simms
Scott Rayter
Ron Rosenes
Bruce Ryder
Sheena Sargeant
Luc Sobel
Kim Thomas
Christine Vézina
Jennifer Young

GIVING CIRCLE / CERCLE DES DONATEURS

Robert A. J. Leckey
Barry Adam
Pombo Marco Amorim
Joan Anderson
Ahmed Bayoumi
Philip Berger
William Booth
Earl Brown
Vince Chu
Evan Collins
George Daoud
Timothy and Stephanie
Dickson
William and Nancy
Dickson
Jeremy Dolgin
John and Pat Evans

Dionne A. Falconer
Rosemary Fayant
Luigi Ferrara
Christopher Field
Lorne Fox
Jonas Giesen
Douglas Graydon
Ross Harvey
Jacques Jalbert
Gary Kinsman
Alana Klein
Krista Lauer
Greg Lawrence
Denis LeBlanc
Louis Letellier de St. Just
Stephen Lewis
Mary Kay MacVicar
Gilles Marchildon
Tim McCaskell
Norah Menzies
Warren Michelow
John Miller
Kenneth Monteith
Eric Mykhalovskiy
Stephanie Nixon
Scott Zenkatsu Parker
Wendy Porch
Ryan Quinn
Nancy Rattle
Robert Reinhard
Jeff Reinhart
Joseph Rodriguez
Anthony Ryan
Julia Shugarman
Elin Sigurdson
Karen Slaughter
Nicci Stein
Lori Stoltz
Sara Strawczynski
Paul Sutton
Shawn Syms

Lara Tessaro
Neil Thomlinson
Mark Tyndall
Erin Vosters
Ruth Worthington

VOLUNTEERS AND SUPPORTERS / SYMPATHISANTS ET BÉNÉVOLES

Freddie Arps
Sevinj Askarova
Erin Aylward
Kerrigan Beaver
Lynne Belle-Isle
Edwin Bernard
Joanna Birenbaum
Laura Bisailon
Sir Richard Branson
Glen Brown
Kim Buchanan
Janet Burak
Sally Cameron
Vijaya Chikermane
Michaela Clayton
Brenda Cossman
Elaine Craig
Gianni Cuffaro
Anne Marie DiCenso
David Eby
Benjamin ElzingaCheng
Evelyne Fleury
Stephanie Gatto
Lise Gotell
Isabel Grant
Saara Greene
Raymond Helkio
Felicita Hikuam
Hobé+Hosokawa Inc.
Beri Hull
Ralf Jürgens

Katerina Kalenteridis
Johanna Kehler
Rodney Kort
Liz Lacharpage
Karim Ladak
Kianah Lecuyer
Laurie Letheren
Stephen Lewis
Megan Longley
Mona Loutfy
Lenore Lukasik Foss
Donald MacPherson
Marcus McCann
Alex McClelland
Peter McKnight
Marvelous Muchenje
Viviane Namaste
Silvia Neagu
Caroline Nevin
Debra Parkes
Andrew Pinto
Pierre Plourde
Isabelle Jacovella
Rémillard
Amélie Rivard

Steve Rolles
Milton Romani
Amanda Ross
Stéphane Roy
Lisa Sanchez
Erin Seatter
Martha Shaffer
Jonathan Shime
Simone Shindler
Morgan Sim
Doug Stollery
Suzanne Stoltz
Darrien Taylor
Anna-Maria Tremonti
Angelika Tsimbalov
Mariana Valverde
Dan Werb

For more information on
how you can support
our work, please visit
www.aidslaw.ca/donate.

Pour savoir comment
vous pouvez appuyer
notre travail, consultez
www.aidslaw.ca/dons.

IN MEMORIAM

Elisse Zack (1952–2014)

A dedicated and passionate advocate — with Elisse's passing, social justice lost a champion, and the Legal Network a friend and colleague.

Une militante dévouée et passionnée. Avec le décès d'Elisse, la justice sociale a perdu une championne et le Réseau juridique a perdu une amie et une collègue.